HSE IMPULSION
CONSEIL, AUDIT & FORMATION

FORMATION
« La déclaration des mélanges dangereux selon l'annexe VIII du Règlement CLP »

Type de formation
Intra ou inter-entreprises

Durée
7h00 (1 journée)

Public
Personnel chargé de la gestion des produits chimiques, chargé des affaires réglementaires

Pré-requis
Connaissances de base dans le domaine du risque chimique et de la sécurité des produits dont le règlement CLP

Participants
10 personnes maximum

Animation
Consultant HSE expert du Règlement CLP, assurant des missions techniques en industrie

Moyens pédagogiques et sanction de la formation
Animation par powerpoint, avec mises en situation concrètes.

Démonstration de préparation d'un dossier en utilisant IUCLID

Remise d'une attestation de fin de stage

Renseignements & inscription
HSE Impulsion
6 rue de la Bourse
68100 MULHOUSE
info@hse-impulsion.fr
03.89.56.00.54

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription. Les mesures spécifiques seront déterminées et appliquées au cas par cas.

Autres formations
www.hse-impulsion.fr

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la déclaration des mélanges dangereux
- Identifier ses obligations liées à l'article 45 et à l'annexe VIII du Règlement CLP
- Savoir procéder à la déclaration des mélanges dangereux en utilisant IUCLID et gérer les mises à jour

PROGRAMME

I. Contexte et enjeux
Règlement CLP, enjeux, historique, organismes désignés

II. Acteurs et mélanges concernés par la déclaration
Importateurs, formulateurs, distributeurs, mélanges dangereux et exemptions, utilisation prévue, calendrier d'application

III. Nouvelle notion : l'UFI
Définition et finalité, attribution, cas des « MIM », gestion et mise à jour des UFI, communication le long de la chaîne d'approvisionnement

IV. Nouvelle notion : l'EuPCS
Nomenclature et attribution

V. Contenu de la déclaration
Identification du mélange et de ses propriétés, identification des composants et exemptions, cas de la déclaration groupée, de la déclaration limitée et des « MIM »

VI. Modalités pratiques liées à la déclaration
Générateur d'UFI, format de la déclaration et soumission

VII. Après la déclaration
Critères de mise à jour obligatoire, validité de la déclaration, contrôles

VI. Etude de cas
Utilisation de IUCLID ; Etude de cas complète : déclaration initiale et mise à jour d'une déclaration

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire simple couvrant l'ensemble des thématiques abordées et permettant de vérifier la bonne compréhension des notions par le stagiaire

LES +++

Un support sur mesure et concret, adapté aux besoins des entreprises.
Une étude de cas complète en utilisant IUCLID.
L'appui d'un œil expert extérieur spécialisé en CLP.